



Cadre réservé à L'Avant-Scène

Classe de Danse 2023 :

Payer le :

Notes :

Photo d'identité

Dossier d'inscription Entraînements du matin Année 2023

Informations personnelles

Nom de l'élève* :		Prénom* :	
Date de Naissance :			
Ville de Naissance :		Pays :	
Adresse / Rue :			
BP :		Code postal :	
Ville :			
Tel Domicile :		Tel Portable* :	
E-mail* (en écriture lisible) :			@

Disciplines souhaitaient

Pilates	<input type="checkbox"/>
Barre au sol	<input type="checkbox"/>

Santé

L'élève suit-il un traitement médical ?
L'élève a t'il des allergies ? Alimentaires ? :
Tel en cas d'urgence :

ENGAGEMENT

MODALITES DE REGLEMENT

- Les cotisations sont établies sur des périodes de 1 mois ;
- Des forfaits sont prévus pour les familles (parents et enfants / soeurs et frères) ;
- Pour les paiements, il est demandé que soit réglée la totalité de l'année, répartie sur plusieurs chèques, encaissés en début de chaque mois ;
- Tout mois commencé est dû entièrement. Dans le cas d'un arrêt définitif des cours, les chèques des mois suivants seront restitués ;
- Toute absence en cours d'année (vacances, obligations professionnelles) et sauf sur présentation d'un certificat médical rétrécissant un arrêt de plus de 3 semaines, ne pourra faire l'objet de remboursement ou d'exonération, seul un rattrapage de cours pourra être organisé avec le professeur selon les cours disponibles. Dans l'impossibilité de rattrapages, l'intégralité de la période concernée reste due intégralement ;
- Le non-paiement de sommes dues et chèques impayés peut entraîner la radiation de l'élève et des poursuites.
- Dans l'éventualité d'une fermeture de l'école due à un contexte sanitaire défavorable, ou tout événement indépendant de la volonté de la direction, dans la mesure du possible les cours seront proposés par Visio.
- L'élève non à jour de ses cotisations ou suite à un chèque impayé, ne sera pas accepté en cours.

Je soussigné (e),, m'engage à régler les cotisations dont les tarifs sont fixés par la direction de *L'Avant-Scène - Centre de Danse Sthan Kabar-Louët*.

Je certifie avoir pris connaissance du Règlement Intérieur en vigueur à l'établissement, et m'engage à le respecter.

COTISATIONS

Les cotisations sont calculées sur une période de 1 mois

Les cotisations sont dues dans leur totalité, déposées en début d'année ou à l'inscription et valide celle-ci. (Chèque encaissé en début de chaque mois)

Si l'élève s'inscrit en cours de période, sa cotisation sera calculée au prorata du nombre de cours restants.

Tarifs

Calculés sur une période de 1 mois

- 1 cours / semaine : 9 010 XPF TTC
- 2 cours / semaine : 14 310 XPF TTC

RGPD - Autorisation

J'autorise l'Avant-Scène à me transmettre les informations concernant les fonctions de l'école : Horaires des cours, Planning, Master class, Spectacles, etc ...

PIECES A FOURNIR

- 1 Photo d'identité
- 1 Certificat médical (permettant la pratique du sport)

Nouméa, le / / 2023

Signature de l'élève majeur :